

## Sixièmes rencontres - échanges à l'Académie Accor



Monsieur le Président,

C'est une grande joie pour nous tous de nous retrouver aussi nombreux autour de vous pour cette nouvelle rencontre de l'Association Trait d'Union.

Vous nous faites par votre présence un très beau cadeau de Noël et nous vous en remercions du fond du cœur.

Quel symbole également que vous ayez choisi de nous réunir à l'Académie Accor que vous avez fondée il y a plus de 15 ans avec Paul Dubrule et qui aborde ce nouveau millénaire embellie par un programme de rénovation exemplaire.

L'Association dont vous êtes, avec Paul Dubrule et Jean-Marc Espalioux, Président d'Honneur n'a cessé de croître depuis sa création qui n'aurait pas eu lieu sans votre profond soutien.

Nous avons 505 adhérents : 385 actifs, 120 retraités, dont 200 représentants ce soir sont venus écouter votre jugement sur nos métiers et sur Accor dans un contexte mondial particulièrement bousculé.

Nous connaissons tous votre profond attachement aux valeurs humaines et votre fibre humaniste et c'est donc avec beaucoup de respect et d'attention que nous allons vous écouter ce soir.

Merci encore Monsieur le Président.

Louissette Huet Tocny  
Présidente Fondatrice



Intervention de Gérard Pélisson



Après avoir visité l'Académie Accor rénovée et notamment l'ensemble des "chambres témoin", Gérard Pélisson s'est rendu dans la salle Accor pour rencontrer les 200 anciens et nouveaux collaborateurs du Groupe qui se serraient pour l'écouter.

Répondant aux questions d'Olivier Devys, Gérard Pélisson a rappelé pourquoi, avec Paul Dubrule, il avait décidé d'investir dans la formation des hommes et de bâtir l'Académie Accor, première université d'entreprise en France.

Il a considéré qu'aujourd'hui encore la formation gardait toute son importance et que l'Académie avait un rôle fondamental dans l'évolution professionnelle des collaborateurs, même si les modalités de la formation avaient évolué.

(suite au verso)

### Adhésion 2002

Collaborateur ou retraité du Groupe Accor, déjà membre ou futur adhérent, pensez à prendre dès maintenant votre adhésion 2002 en retournant votre **cotisation de 20 euros** avant le **28/02/2002** à l'ordre de l'Association Trait d'Union Accor au 2 rue de la Mare Neuve, 91021 EVRY Cedex.





Lundi 17 décembre 2001, l'Académie Accor a accueilli les sixièmes rencontres de Trait d'Union.

C'était, pour la majorité des participants, l'occasion de découvrir une Académie entièrement rénovée.



Trait d'Union remercie chaleureusement André Martinez pour l'écharpe Compagnie des Wagons Lits offerte à chaque participant.



Un grand merci à Jean-Jacques Gressier pour l'accueil qui nous a été réservé et les somptueux buffets dressés.



(suite de la première page)

Commentant l'évolution du secteur du tourisme et les conséquences des événements du 11 septembre 2001 Gérard Péliçon a estimé que, dans moins d'un an, il n'y aurait plus d'impact négatif sur le développement du tourisme et des voyages ; il a confirmé la nécessité pour Accor de devenir un acteur majeur du tourisme et du loisir.

Répondant à une question sur les atouts du Groupe, Gérard Péliçon a affirmé sa confiance dans le futur du Groupe et dans la stratégie développée par la Direction. Il a insisté sur les spécificités de Accor par rapport à ses principaux concurrents anglo-saxons qui sont essentiellement des franchiseurs.

Le Co-Président Fondateur a conclu son intervention en répétant avec beaucoup de conviction l'importance qu'il attache aux hommes et aux femmes dans l'entreprise et en exprimant sa joie de retrouver dans l'assistance de ces sixièmes rencontres de l'Association Trait d'Union un nombre significatif de collaborateurs qui ont permis le développement et la notoriété de Accor.

#### Initiation à Internet pour les pionniers

Tous nos adhérents retraités souhaitant bénéficier d'une journée d'initiation à Internet sont invités à s'inscrire auprès du Bureau de l'Association au 01.69.36.79.40.

Cette journée aura lieu à l'Académie Accor.

L'association envisage d'organiser une croisière sur le Nil d'une semaine au printemps 2002.

Les personnes intéressées par ce voyage, réservé aux membres de Trait d'Union et leurs conjoints, sont invitées à se manifester auprès de Louissette Huet Tocny (tel. : 01.69.36.85.14) ou Magali Soave (tel. : 01.69.36.83.38).

Conception et réalisation : Association Trait d'Union Accor

Comité de rédaction : Olivier Devys, Louissette Huet Tocny, Philippe Liger, Pascal Mélique, Philippe de Montenay, Magali Soave.

#### Assemblée Générale

Suite à des démissions et un décès, les personnes suivantes, qui se sont régulièrement présentées, ont été élues à l'unanimité par l'Assemblée Générale du 17 décembre 2001 au poste de membre du Conseil d'Administration : Annie MEUNIER, Pascal MELIQUE, Didier ROBART, Claudette SPACZYNSKI et Magali SOAVE.

Le Conseil d'Administration a ensuite désigné de nouveaux membres du Bureau :

- Christophe GUILLEMOT au poste de Trésorier Adjoint
- Joseph LEPOUTRE au poste de Secrétaire Général Adjoint
- Magali SOAVE au poste de Secrétaire Générale Adjointe

#### Amicale Golf Accor

Le Conseil d'Administration de Trait d'Union a validé le projet de création d'une amicale golfique proposé par des membres golfeurs seniors et actifs et présenté par Pascal Mélique début décembre 2001.



Cette amicale sera placée sous la tutelle de Trait d'Union tout en ayant son propre budget de fonctionnement.

Rappelons les objectifs principaux de cette amicale :

- créer une dynamique sportive complémentaire, innovante et conviviale, au sein de Trait d'Union,
- développer les échanges entre seniors et actifs en organisant des rencontres amicales,
- organiser une ou deux rencontres nationales en complément des rendez-vous bimestriels déjà existants en Ile de France,
- fédérer le plus grand nombre de collaborateurs en leur proposant de découvrir ou de pratiquer une activité sportive accessible à tous,
- faire bénéficier les membres de l'amicale de conditions préférentielles sur les prestations proposées par les golfs : découverte, initiation, perfectionnement.

Pour obtenir plus de renseignements, n'hésitez pas à prendre rapidement contact avec Pascal Mélique : e-mail : MELIQUE\_Pascal@accor-hotels.com téléphone : 06.17.78.80.48.

Association Loi 1901  
2, rue de la Mare Neuve 91021 EVRY Cedex